

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL - CONVOCATION

A :

Mesdames **ALBIGES Nelly, DEPAUW Laurence, FALCOU Béatrice, FOUQUET Marie-José, HEREDIA Nicole, MAYNADIER Marie, MOLIERE Jacqueline, PECH Nadège, SAMPIETRO Sandrine**

et

Messieurs **BESSIEUX Cyril, DUFAUD Jean-Yves, KERKHOF Rémi, LOUIS Luc, MOLINA Alphonse, NICKLES Grégory, ORTIZ Bruno, PUJOL Jean-Alex dit Patrick, REMY Alain, VORDY Cédric**

Mesdames et Messieurs, membre du conseil municipal de **OLONZAC** (Hérault),
est prié(e) d'assister à la séance de ce conseil, qui aura lieu à la salle de réunion de la Mairie.

Le 19 SEPTEMBRE 2024 à 18h00

L'ordre du jour comprendra les questions suivantes :

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 1er Août 2024

1° Demande de subvention de 44 000€ au titre du FAIC au Conseil départemental de l'Hérault pour la requalification et rénovation du patrimoine communal

2° Création d'un poste d'adjoint technique pour le service technique

3° Recensement population 2025 : Désignation d'un coordonnateur communal

4° Recensement population 2025 : Création de 4 emplois non permanents d'agents recenseurs

5° Délégation de signature à Monsieur le Maire pour signer les conventions de participation financière entre la commune d'Olonzac et les communes d'Oupia et de Beaufort en application de l'article L212-8 du Code de l'Education

6° Approbation du compte-rendu des décisions de Monsieur le Maire :

n° **2024-17** relative aux avenants du MAPA Rénovation énergétique du groupe scolaire

n° **2024-18** relative à la convention pour la prestation de restauration scolaire de livraison de repas au groupe scolaire communal

n° **2024-19** relative au MAPA pour l'attribution de la Maitrise d'œuvre partielle de l'aménagement urbain du centre-ville

Questions diverses

Olonzac, le 13 septembre 2024

Le Maire,



Luc LOUIS

Aux fins de lutter contre la propagation de l'épidémie de Covid-19 et pendant la durée de l'état d'urgence sanitaire prévu à l'article L 3131-12 du code de la santé publique déclaré dans les conditions de l'article 4 de la loi du 23 mars 2020, j'ai décidé, pour assurer la tenue de la réunion du conseil dans des conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, que celle-ci se déroulera avec possibilité pour le public d'assister à la réunion, en nombre de places limitées.

Vous disposez de la possibilité de vous faire représenter, vous trouverez ci-dessous un modèle de procuration.

POUVOIR :

Le conseiller empêché d'assister à une séance peut donner à un collègue de son choix pouvoir écrit de voter en son nom (art. L 2121-20 du code général des collectivités territoriales). Un même conseiller peut être porteur exceptionnellement de deux pouvoirs. Le pouvoir écrit comporte la désignation du mandataire et l'indication de la séance pour laquelle le mandat est donné.

POUVOIR

Je, soussigné(e)....., membre du conseil municipal de la commune de OLONZAC, empêché d'assister à la séance du conseil municipal qui se tiendra le 19 Septembre 2024 à 18h00, déclare donner pouvoir à mon collègue :

Mme ou M..... pour voter en mon nom au cours de ladite séance.

Fait à OLONZAC,
Le :

Signature :